

EAU POTABLE

**SCHÉMA DIRECTEUR MÉTROPOLITAIN
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

SÉCURISATION

SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, UNE PRIORITÉ POUR LA MÉTROPOLE

Dans le cadre du Schéma Directeur, la Métropole Aix-Marseille Provence a évalué la sécurité de ses systèmes d'alimentation en eau potable (AEP). Ce travail permet de prioriser les chantiers à mener pour offrir un niveau de service similaire à l'ensemble des usagers.

L'AEP FACE AUX ALÉAS

Divers événements peuvent entraver l'alimentation en eau potable des agglomérations :

- **Un manque de ressource brute** lié par exemple à la sécheresse.
- **Des problèmes d'adduction** (transport de l'eau de sa source jusqu'aux unités de production) tels que la rupture d'un canal.
- **Des dysfonctionnements** sur une unité de production d'eau potable (UPEP).

La Métropole Aix-Marseille-Provence analyse en profondeur ces aléas, leurs conséquences potentielles et met en place des outils pour déterminer la résilience de ses systèmes AEP.

LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES MÉTROPOLITAINS ÉVALUÉE

Un indice élaboré dans le cadre du Schéma Directeur permet d'évaluer la sécurisation de chaque système métropolitain. Il tient compte de plusieurs indicateurs :

- Diversification des ressources en eau souterraine et de surface.
- Redondance des moyens d'adduction.
- Disponibilité d'ouvrages de secours en cas de dysfonctionnement d'une UPEP.
- Capacité de stockage en cas de coupure.
- Maillage réseau existant pour pallier aux casses de canalisations.

L'indice de sécurisation varie fortement d'un système à un autre : s'il atteint 100 % dans les zones à forte densité de population, il reste inférieur à 50 % dans les zones dépendantes d'une seule ressource. Il s'agit par exemple des systèmes situés à Vitrolles, Meyreuil, Miramas ou Auriol. L'objectif de la Métropole : atteindre 100 % de sécurisation sur tous ses systèmes afin d'offrir le même niveau de service à l'ensemble des usagers.



VERS UN SCÉNARIO DE SÉCURISATION INTÉGRALE

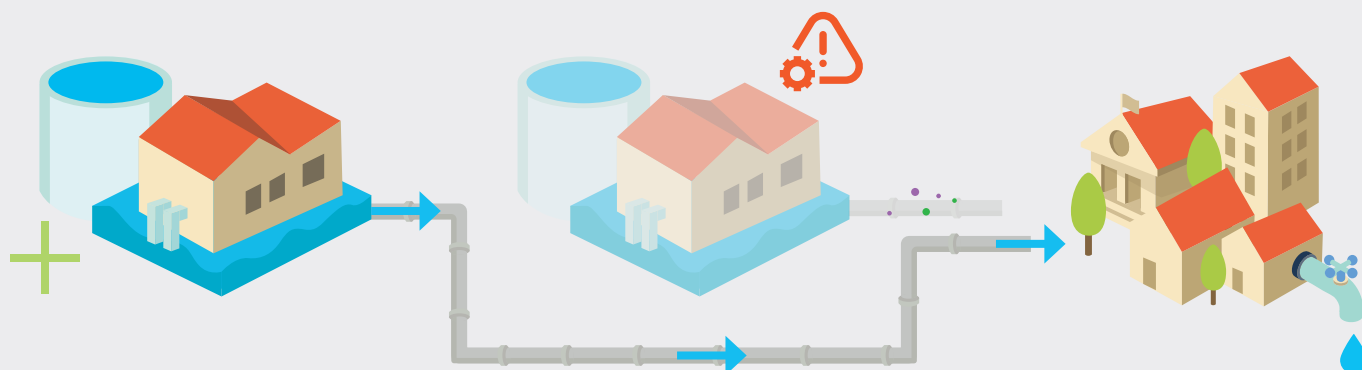
Pour atteindre son objectif, le Conseil Métropolitain a approuvé en décembre 2024 un scénario de sécurisation intégrale qui combine plusieurs pistes d'action :

- Offrir systématiquement une alimentation principale et une alimentation de secours en mobilisant de nouvelles ressources (réalisation de forages, agrandissement d'unités de production et de stations de pompage).
- Pouvoir faire appel à un ouvrage de secours en cas de dysfonctionnement d'une UPEP, grâce à ces alimentations alternatives.

➤ Disposer d'ouvrages d'adductions aux tracés bien distincts pour éviter toute défaillance simultanée.

➤ Assurer la continuité de service en créant de nouveaux réservoirs de stockage.

À partir de ce scénario, la Métropole priorise les chantiers selon les enjeux de ses grandes zones géographiques. Le projet de sécurisation des communes de Roquevaire et Auriol associe par exemple un agrandissement de l'usine de potabilisation du Maltrait et son interconnexion avec plusieurs systèmes vulnérables (voir fiche « Une canalisation entre Auriol et Roquevaire pour sécuriser l'AEP »).



Garantir l'alimentation en eau potable des agglomérations même en cas d'aléa.

UNE CANALISATION ENTRE AURIOL ET ROQUEVAIRE POUR SÉCURISER L'AEP*

** Alimentation en eau potable*

Le futur agrandissement de l'UPEP (Unité de Production d'Eau Potable) du Maltrait et son interconnexion avec les communes d'Auriol et Roquevaire viendront sécuriser les besoins en eau potable des deux communes.

DES CAPACITÉS DE PRODUCTION SUPPLÉMENTAIRES POUR L'UPEP DU MALTRAIT

L'unité de production d'eau potable du Maltrait, située en bordure d'Auriol, traite les eaux brutes du canal de Provence. Son extension fait partie des projets considérés comme prioritaires par le Schéma Directeur. Prévue entre 2030 et 2034, elle réhaussera les capacités de l'UPEP de 3 800 m³/j à 10 000 m³/j.

Des coupures d'eau ont eu lieu ces dernières années sur le système d'Auriol, dues à la casse de canalisations ou au manque de ressources. L'agrandissement du Maltrait sécurisera l'alimentation en eau potable d'Auriol, mais aussi de Roquevaire et Saint-Zacharie grâce à la création d'interconnexions entre les systèmes AEP.

UN NOUVEAU TRONÇON MALTRAIT - LA DESTROUSSE - ROQUEVAIRE

La pose d'une nouvelle canalisation partant du Maltrait débute en 2025 vers Roquevaire via La Destrousse. Elle sera suivie du raccordement de la commune d'Auriol. D'une longueur de 5 250 mètres linéaires, ce premier tronçon passe sous une voie ferrée, l'autoroute A52 et traverse le cours d'eau du Merlançon.

L'alimentation par forage de la commune sera ainsi sécurisée par une ressource de surface, bénéficiant des stockages existant dans le Verdon. La proximité de l'Huveaune, de la chaîne de l'Étoile et du Garlaban devrait requérir un inventaire de la faune et de la flore pour limiter l'impact environnemental du chantier.



Métropole
Aix-Marseille-Provence
Direction de la communication

08 janvier 2025

Crédits photos
© Camille Moirenc
© David Girard
© Aurélie Mazeau
© Justine Gabriel

Création agence
The Golden Noise